

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

RESTAURATION SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE

ANNÉE 2025-2026

SEPTEMBRE	Lundi 21 Août
OCTOBRE	Jeudi 18 septembre
NOVEMBRE	Jeudi 16 octobre
DÉCEMBRE	Lundi 17 novembre
JANVIER	Jeudi 18 décembre
FÉVRIER	Jeudi 15 janvier
MARS	Jeudi 12 février
AVRIL	Mardi 17 mars
MAI	Jeudi 16 avril
JUIN	Lundi 18 mai
JUILLET	Jeudi 18 juin

Les feuilles d'inscription devront être datées et signées, accompagnées du règlement pour pouvoir être prise en compte.

Le dépôt pourra se faire dans la boîte aux lettres de la mairie ou au bureau du Péricolaire.